

Merci de remplir un document par enfant

Nom : Prénom :

Classe en 2019/2020 : Adresse mail :

	L 06	M 07	M 08	J 09	V 10	L 13	M 14	M 15	J 16	V 17	L 20	M 21	M 22	J 23	V 24	L 27	M 28	M 29	J 30	V 31	
Journée entière avec repas						F E R	F E R														
Journée entière sans repas						M E	I E														
Sortie					Sortie					Sortie					Sortie						Sortie
					Lac 8€					Parc de l'Auxois 8€					Champlitte 7€						Aqua parc Isis Dôle 10€

Pour valider une inscription, un dossier doit être rempli au préalable. Il doit être complet.

Si vous n'en n'avez pas rempli depuis septembre 2019, vous pouvez en faire la demande auprès de la responsable de l'accueil de loisirs.

En cas d'absence non prévue (maladie, raisons familiales) merci de contacter directement l'accueil de loisirs par téléphone ou par mail.

Seul un certificat médical ou administratif au nom de l'enfant concerné sera considéré comme justificatif valable pour annuler la facturation.

Au-delà de ce délai, l'accueil sera facturé (en cas d'annulation ou absence) ou votre enfant pourra être refusé (en cas d'inscription tardive).

Les places étant limitées suites à la crise sanitaire, la priorité sera donc donnée aux enfants :

- Résidents sur le territoire de la Communauté de Communes Tille et Venelle
- Dont les 2 parents travaillent et ne peuvent justifier du télétravail (un justificatif pourra être demandé)
- Inscrits à la semaine

En cas de refus, vous serez prévenu dans les meilleurs délais.

Le planning d'activités et les sorties peuvent-être modifiés en fonction l'évolution de la situation sanitaire et de la météo.

Il n'y aura pas d'accueil au centre de loisirs les jours de sortie.

Chaque famille aura pris connaissance du règlement intérieur. **Le goûter est à fournir par les familles.**

Selongey le

Signature